



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

média

Question écrite n° 7915

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur la manifestation organisée en sa présence, le 16 octobre dernier, à l'initiative de plusieurs associations du monde combattant, où plus de vingt mille anciens combattants venus de la France entière et cinq mille drapeaux se sont réunis avenue George-V, ont remonté l'avenue des Champs-Élysées jusqu'à l'Etoile, pour déposer une gerbe et raviver la flamme sur le tombeau du Soldat inconnu. Cette cérémonie d'ampleur nationale a été étonnement passée sous silence par tous les médias, presse, radios, télévision, et aucun n'a relaté cet événement. En conséquence, il lui demande de lui préciser, s'il en a connaissance, les raisons de cette occultation qui est inacceptable pour une information objective de l'opinion publique, mais qui restera avant tout un véritable camouflet pour le monde combattant et un outrage incontestable à la mémoire des disparus. Il lui demande également de lui préciser les actions qu'il entend mener pour pallier cette absence d'information et de communication.

Texte de la réponse

La cérémonie du 16 octobre dernier, commémorant l'inhumation du soldat inconnu de la guerre d'Algérie à Notre-Dame de Lorette, organisée par plusieurs des plus grandes associations du monde combattant, et que le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a eu l'honneur de présider devant la tombe du Soldat inconnu à l'arc de triomphe, a effectivement rassemblé environ 20 000 anciens combattants de la guerre d'Algérie, dont plusieurs milliers de porte-drapeaux. Elle était particulièrement digne et émouvante. Il est exact que les médias n'ont pas fait écho à cette manifestation. Aussi, le secrétaire d'Etat comprend-il l'insatisfaction des associations et des anciens combattants. Pour autant, soucieux de leur indépendance, il ne peut intervenir auprès des rédactions, car cette initiative serait contraire à la liberté de la presse. Cependant, le monde combattant aura néanmoins été sensible à la forte médiatisation de l'inauguration par le Président de la République, le 5 décembre dernier, du Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cette cérémonie nationale a permis de montrer toute l'attention que les plus hautes autorités de l'Etat portent à la juste reconnaissance des anciens combattants de ces conflits. Enfin, il est rappelé qu'en vue de créer les conditions favorables à l'émergence d'un accord sur le choix d'une date qui permettrait d'honorer les morts de cette guerre, le secrétaire d'Etat a demandé à M. Jean Favier, membre de l'Institut, de présider une commission sur cette question. Une première réunion a eu lieu, le 6 novembre dernier. Elle a permis de rassembler tous les principaux représentants du monde combattant. C'est une avancée importante. Le secrétaire d'Etat compte sur les anciens combattants pour parvenir progressivement à un accord, pour que ceux qui ont été unis face à l'adversaire puissent rester rassemblés devant les monuments aux morts.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7915

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2002, page 4719

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 1016